

225C2135  
FR0000035719-OP009-A02

16 décembre 2025

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.

**ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR**

(Euronext Paris)

**Complément à D&I 225C1139 du 2 juillet 2025**

1. Le 16 décembre 2025, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (« EEM »), en réponse au projet d'offre publique d'achat déposé, le 2 juillet 2025, par Invest Securities, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Le Clézio Industrie<sup>1</sup>, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Ledouble, représenté par M. Oliver Cretté et Mme Agnès Piniot, mandaté, le 17 juillet 2025, par le conseil d'administration de la société EEM en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 2° et 4° du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de d'achat (en application de l'article 261-1-1, I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société EEM en date du 15 décembre 2025 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres EEM sont applicables.

---

<sup>1</sup> Société contrôlée par M. Valéry Le Helloco.